

# ELECTIONS CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En raison du couvre-feu, le service enfance jeunesse fermera ses portes à 18h00, ce mardi 2 février 2021.

Les enfants en classe de CM1, CM2 et 6ème, seclinois mais non scolarisés dans les écoles de Seclin et souhaitant se rendre aux urnes, pourront également venir voter **mercredi 3 février 2021 de 8h30 à 14h00** au service enfance jeunesse-château Guillemaud-rue Marx Dormoy à Seclin.

